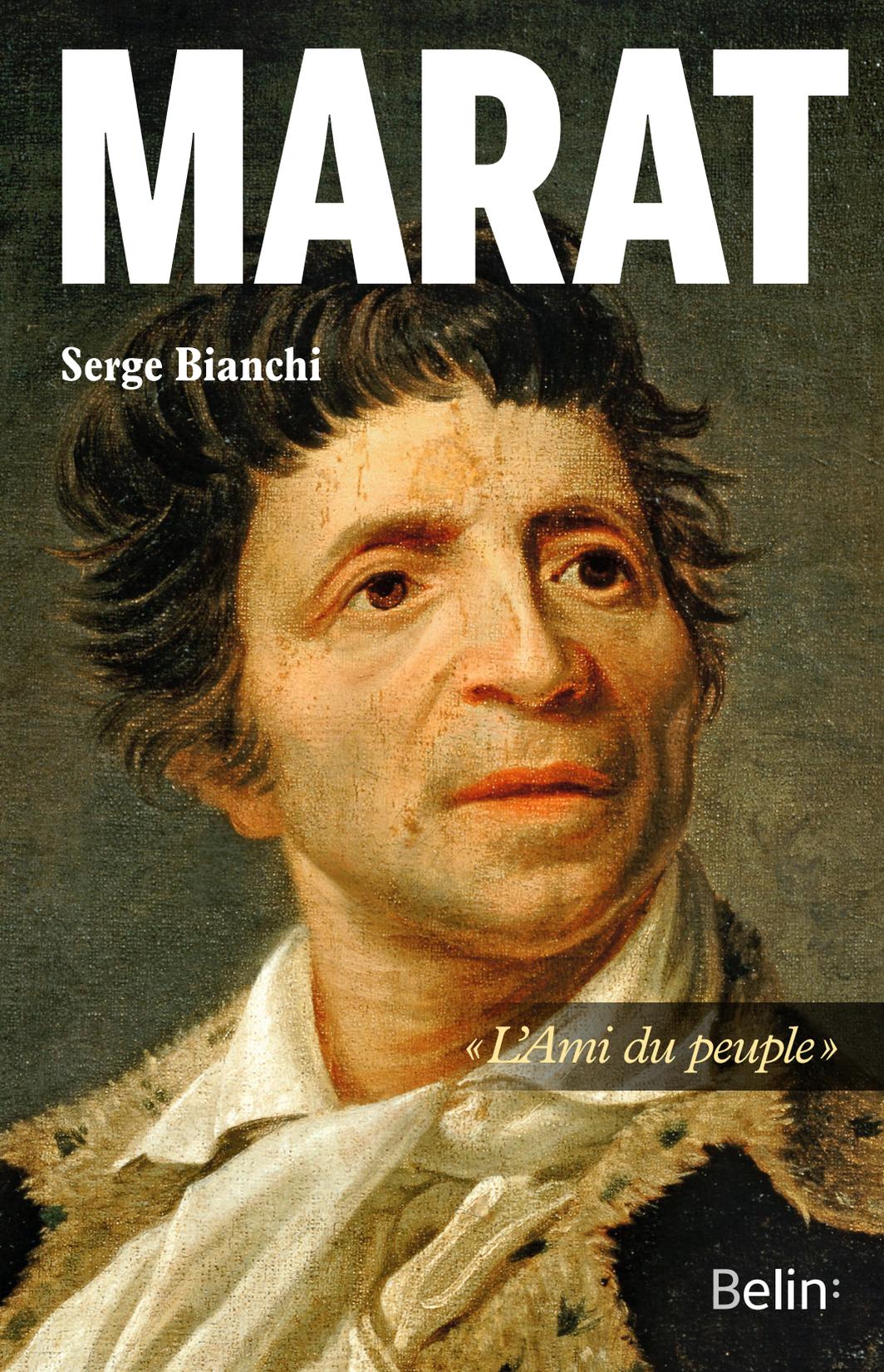


MARAT

A detailed oil painting of Jean-Paul Marat, showing him from the chest up. He has dark, wavy hair and is looking slightly upwards and to the right with a serious expression. He is wearing a white cravat and a dark coat with a fur collar.

Serge Bianchi

«*L'Ami du peuple*»

Belin:

Marat

Serge Bianchi

Marat
« L'Ami du peuple »

Belin:

En couverture: Joseph Boze, *Portrait de Jean-Paul Marat*, 1793 (huile sur toile)
© Akg-images / Eric Lessing.

Le code de la propriété intellectuelle n'autorise que «les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective» [article L. 122-5]; il autorise également les courtes citations effectuées dans un but d'exemple ou d'illustration. En revanche «toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite» [article L. 122-4]. La loi 95-4 du 3 janvier 1994 a confié au C.F.C. (Centre français de l'exploitation du droit de copie, 20, rue des Grands Augustins, 75006 Paris), l'exclusivité de la gestion du droit de reprographie. Toute photocopie d'œuvres protégées, exécutée sans son accord préalable, constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

© Éditions Belin/Humensis, 2017
170 bis, boulevard du Montparnasse, 75680 Paris cedex 14
ISBN 978-2-410-01130-2

Introduction

La Convention nationale, qui a aboli la monarchie le 21 septembre 1792 et voté la Constitution de l'an I en juin 1793, n'a connu que deux appels nominaux de ses députés pour sceller le sort de personnages «historiques». Le premier, entre décembre 1792 et janvier 1793, concerne le ci-devant roi de France, Louis, et comprend quatre votes: sur la culpabilité, la peine, le sursis et l'appel au peuple. L'un des députés appelés à se prononcer sur le sort du roi est Jean-Paul Marat, élu le 9 septembre 1792 à la Convention. Il publie son discours quelques jours avant l'exécution de Louis Capet. Le second appel nominal concerne Jean-Paul Marat lui-même. Le 13 avril 1793, 226 députés votent sa mise en accusation devant le Tribunal révolutionnaire. Si 93 d'entre eux se prononcent contre, les autres optent pour le sursis ou l'abstention. Les chefs d'accusation sont l'incitation au meurtre, au pillage, à la dissolution de la Convention. Le monarque est exécuté le 21 janvier 1793. Marat, lui, est acquitté et porté en triomphe le 24 avril 1793. Cependant, moins de trois mois plus tard, le 13 juillet, il est assassiné à son domicile, dans sa baignoire, par Charlotte Corday. Ces faits tragiques mettent en évidence le poids d'une des personnalités les plus controversées de la Révolution française. Depuis

son assassinat, sa panthéonisation¹, et sa dépanthéonisation, en février 1795, les mythes et les légendes l'ont souvent emporté sur les progrès de l'histoire érudite, fondée sur les documents d'archives. L'objectif essentiel du présent ouvrage est de construire une biographie de Jean-Paul Marat centrée sur les documents et les sources, pour tenter d'évaluer la distance entre le portrait « historique » et les interprétations des « maratistes » comme des « anti-maratistes », termes discutables mais commodes pour qualifier les partisans et les adversaires de celui que l'on nomme « l'Ami du peuple ».

Les principaux historiens-biographes de Jean-Paul Marat ont travaillé sur trois époques d'une vie très dense. La première est celle du docteur Marat, un intellectuel de la seconde moitié du siècle des Lumières, à la recherche de la « gloire », c'est-à-dire de la notoriété et de la consécration de ses travaux philosophiques, scientifiques et politiques. Elle se déroule de 1743 à 1789, entre Neufchâtel, Genève, Bordeaux, Paris, Londres et Amsterdam, avant un retour à Paris. La deuxième période concerne un phénomène médiatique exceptionnel, la naissance et l'apogée du journal d'opinion *L'Ami du Peuple*, entre le 16 septembre 1789 et le 20 septembre 1792, soit 685 numéros d'un quotidien qui a souvent défrayé la chronique et posé la question de la liberté de la presse. Le troisième moment qui s'étend du 9 septembre 1792, date de l'élection de Marat à la Convention, au 13 juillet 1793, jour de son assassinat, est celle du conventionnel montagnard et de sa « nouvelle marche », aux portes du pouvoir. Traditionnellement, les biographies se terminent sur cette page dramatique de Marat assassiné, sublimée par la toile de Jacques Louis David, ou sur sa panthéonisation après la chute des robespierristes. Nous voudrions y joindre une quatrième partie qui porte sur l'histoire et les représentations de Jean-Paul Marat, de sa dépanthéonisation à nos jours, entre érudition, mythes et légendes.

Pour chacune de ces périodes, les débats et les polémiques sont à la hauteur du rôle et de la réputation de Marat. Concernant les Lumières, certains ont insisté sur les déconvenues et les affronts académiques éprouvés par l'auteur²; d'autres sur les qualités et les mérites reconnus de ses travaux³. En matière de journalisme d'opinion, certains stigmatisent les dénonciations continuelles, les appels au pillage et à l'anarchie⁴; d'autres louent la préscience du « prophète », la relation unique entretenue avec les sans-culottes et les réseaux de quartiers de la capitale⁵; d'autres, enfin, insistent sur le divorce entre Marat et le peuple dont il se dit l'ami⁶. Le conventionnel est soumis au même conflit, généré par les jugements des contemporains de ces luttes politiques. Tandis que certains fustigent l'appel à un dictateur et les proscriptions des Girondins, d'autres soulignent la popularité immense de l'Ami du peuple et l'importance du culte du martyr, au lendemain de son assassinat. Enfin, les historiens hostiles à la personnalité de Marat développent une héroïsation impressionnante de Charlotte Corday au XIX^e siècle essentiellement, tandis que des érudits⁷ mettent en avant l'importance des écrits et des combats de l'Ami du peuple. La confrontation de ces réquisitoires et de ces plaidoyers semble condamner toute entreprise qui ne serait pas une réhabilitation pour les uns, une condamnation sans appel pour les autres.

Nous proposons aujourd'hui une autre démarche. Il s'agit d'éviter toute interprétation qui ne serait pas directement fondée sur l'existence d'archives fiables et solides. Nous avancerons des faits, des dates, des textes sans porter de jugements qualitatifs susceptibles de déformer la vision des lecteurs. Nous donnerons souvent la parole aux journaux et aux discours de l'époque, en les replaçant dans les contextes qui les rendent intelligibles. Afin de cerner la vie du journaliste, nous croiserons

sa biographie avec celles de collègues proches, qui ont partagé un moment ses combats et ses missions. Les portraits croisés, avec Carra, Fréron, Desmoulins, voire Danton et Robespierre, peuvent apporter des lumières et des compléments à une biographie classique. Nous proposerons en fin d'ouvrage des réponses aux grandes questions qui se posent encore sur le personnage, ses idées et ses engagements.

Parmi ces interrogations, nous donnerons la priorité à des approches historiques nouvelles ou renouvelées. Par exemple, on peut se demander si Marat fait partie du courant philosophique des Lumières, derrière ses maîtres Rousseau et Montesquieu, ou s'il ne peut être considéré comme un anti-philosophe dans sa critique des *Charlatans modernes*, dont feraient partie Voltaire, Helvétius ou Condorcet. Dans la deuxième partie, nous mettrons l'accent sur l'entreprise de presse que Marat a dirigée, mettant en relation des imprimeurs, des colporteurs, des censeurs, des lecteurs, et sur l'influence du quatrième pouvoir dans la vie politique. Dans l'histoire du conventionnel Marat, nous tâcherons de cerner au plus près ses idées politiques, économiques, religieuses et sociales pour en montrer la nature et l'originalité. Enfin, pour aborder la mémoire du personnage, nous multiplierons les références littéraires, artistiques et historiques afin de mesurer la distance entre les représentations contemporaines et le portrait tracé à partir des archives.

Reconnaissant des dettes considérables à l'égard des biographes précédents de Marat, nous espérons ouvrir de nouvelles perspectives pour approcher la personnalité d'un des acteurs les plus méconnus, décriés ou encensés de cette Révolution française où Jean-Paul Marat dit être arrivé « avec des idées faites »...

Chapitre premier

De Neufchâtel à Londres

*«... elle seule fit éclore dans mon cœur la philanthropie,
l'amour de la justice et de la gloire»
(Marat, à propos de sa mère¹)*

Contrairement à la génération de montagnards qui l'a accompagné sur les bancs de la Convention, Jean-Paul Marat est âgé de 46 ans en 1789, de 51 au moment de son assassinat. C'est un homme mûr aux côtés de députés trentenaires dans l'ensemble. Quand la Révolution éclate, il a déjà publié de nombreux ouvrages philosophiques, politiques, sociaux et médicaux. Entre 1770 et 1789, il a voyagé dans l'Europe des Lumières, d'Amsterdam à Paris en passant par Londres, et échangé avec les philosophes les plus connus, Voltaire et Diderot entre autres. Malgré des échecs répétés, il est constamment en quête de reconnaissance, de notoriété, de consécration par des récompenses académiques et des titres. Jean-Paul Marat est donc bien un homme de la seconde moitié du siècle des Lumières par ses recherches, ses écrits, sa carrière, ses réseaux, ses expériences

et ses combats avant même de se lancer dans la Révolution française.

« Une éducation très soignée dans la maison paternelle »

Neuchâtel, principauté protestante depuis 1530, est encore une possession prussienne au début du XIX^e siècle et elle le restera jusqu'en 1848. Elle a, comme d'autres régions de Suisse, servi de refuge à des protestants français chassés par la révocation de l'édit de Nantes de 1685. Louis Cabrol, issu d'une famille de réfugiés du Rouergue, est né en 1687 et a vécu à Castres avant de s'installer à Genève, où il convole avec une autre castraise, Catherine Molinier, en 1723. Devenus « habitants » de la cité illustrée par Calvin et Rousseau, les Cabrol y exercent les métiers de perruquiers et de commerçants en tissus. Née en 1726 à Genève, Louise Cabrol (décédée en 1760), l'une de leurs filles, épouse en décembre 1740, à peine âgée de 14 ans, Jean-Baptiste (Juan Salvador) Mara (1704-1783), immigré récemment de Sardaigne (né à Cagliari), catholique converti au calvinisme, devenu lui aussi « habitant » de Genève, grâce à ses talents, en 1741. Le paradoxe religieux caractérise cette rencontre entre une famille chassée de France pour ses convictions religieuses et un immigré catholique devenu calviniste.

Jean-Baptiste Mara, « peintre et dessinateur » pour la décoration des toiles indiennes, est un ancien capucin de l'ordre de la Merci, moine défroqué dans des circonstances restées mystérieuses. Le couple Mara a huit enfants, dont Jean-Paul, né le 24 mai 1743, à Boudry, petite ville située au débouché du Val-Travers sur le lac de Neuchâtel, et proche de la grande ville de Genève, où Louise vivait depuis 1726 et Jean-Baptiste depuis 1741. Il est le deuxième enfant du couple, après Marianne-Françoise, née en 1742, à Yverdon, ville vaudoise

du canton de Berne. Jean-Baptiste Mara, artisan réputé, auteur d'une carte manuscrite de Neufchâtel (1748), devient citoyen de plusieurs communes, et même bourgeois de Boudry, en 1745, au gré de ses travaux, pour une somme de 400 livres. C'est d'ailleurs à Neufchâtel que la famille s'installe en 1755, dans une ville en pleine expansion démographique, économique, bancaire et intellectuelle. La principauté appartient encore à Frédéric II, roi de Prusse depuis 1740, Jean-Paul Marat s'en souviendra en 1785. Les huguenots réfugiés font prospérer l'imprimerie et la presse d'opinion, dont *La Feuille d'avis de Neufchâtel*, dès 1738. Parmi les « protecteurs » de la famille Mara, se distinguent des fondateurs de la *Société typographique* de Neufchâtel, dont le professeur Bertrand. Le couple jouit d'une relative aisance, qui lui permet de donner une solide éducation aux enfants. C'est à cette époque que Jean-Baptiste Mara modifierait son nom d'origine sarde (ou espagnole) en ajoutant le « t » francisé, selon l'historien Jean Massin. D'autres soutiennent que c'est pendant le séjour parisien de Jean-Paul, entre 1762 et 1765. Pour l'historien Gérard Walter, Jean-Paul Mara ajouterait un « t » à son nom vers l'âge de trente ans, alors qu'il vit à Londres. Quoi qu'il en soit, nous respecterons désormais cette orthographe. Jean-Paul Marat fait sa scolarité au collège de Neufchâtel, sous la surveillance de son père, devenu alors régent de collège, maître de langues et, sans doute, médecin à ses moments perdus. Dans un autoportrait qu'il rédige début 1793, Marat dit avoir « eu l'avantage de recevoir une éducation très soignée dans la maison paternelle ». « [M] on père n'aspira jamais à faire autre chose de moi qu'un savant », ajoute-t-il. Le milieu familial et citadin a certainement joué un grand rôle dans les orientations et les missions du jeune Marat. Il donne quelques indices de sa scolarité studieuse dans son autoportrait : « Pendant mes premières années, mon physique était très débile, aussi n'ai-je

connu ni la pétulance, ni l'étourderie, ni les jeux de l'enfance. Docile et appliqué, mes maîtres obtenaient tout de moi par la douceur. Je n'ai jamais été châtié qu'une fois²... »

L'un des frères, Henri, cadet de treize ans de Jean-Paul Marat, deviendra professeur de littérature française en Russie, sous le nom de chevalier de Boudry, avec le grade de colonel, au lycée de Tsarskoïe Selo. Il y aura comme élève le grand écrivain Alexandre Pouchkine. Henri atteste d'une culture familiale soignée, tandis que les autres enfants se spécialisent dans la production et l'entretien des horloges, un secteur qui emploie près de 20 000 personnes dans la région de Genève. David, né en 1756, étudiant en théologie, sera mêlé comme Henri à des révoltes à Genève, en rédigeant des pamphlets. On a soutenu que Jean-Paul, qui a quitté le toit paternel au moment (supposé) de la perte de sa mère, n'avait pas le sens de la famille. C'est contestable dans la mesure où l'un de ses frères, Jean-Pierre, horloger réputé de vingt-quatre ans plus jeune que Jean-Paul, tentera de poursuivre l'œuvre de l'Ami du peuple assassiné, à Paris. Il hébergera même, plus tard, Buonarotti, le compagnon de Babeuf, dans une ville de Genève marquée par des troubles révolutionnaires. Et sa sœur Albertine (née en 1760), bonne patriote genevoise, horlogère confirmée, viendra également à Paris (un moment avec Marianne, née en 1746) partager la douleur et la vie de la veuve Simonne Évrard, dans l'ombre d'un frère qu'elle a à peine connu. De plus, Jean-Paul semble avoir été marqué par la personnalité de Louise, sa mère, dont il écrit, en 1793: «[...] c'est à ma mère que je dois le développement de mon caractère [...]. Cette femme respectable, dont je déplore encore la perte, cultiva mes premiers ans; elle seule fit éclore dans mon cœur la philanthropie, l'amour de la justice et de la gloire, sentiments précieux. [...] J'avais déjà le sens moral développé à huit ans³.» En fait, Louise Mara ne décède qu'en 1782, un an avant Jean-Baptiste Mara, dans

la ville de Genève où ils s'étaient fixés en 1768, bien après le départ de Jean-Paul. Ce dernier n'a que dix-sept ans lorsqu'il quitte, définitivement, le toit familial. Une telle rupture peut s'expliquer par des raisons sentimentales, intellectuelles, « la philanthropie, l'amour de la justice et de la gloire⁴ ». Mais également par la tradition du voyage dans les familles éduquées, par les rites d'initiation et de formation de l'époque et, probablement, par les relations du père avec une grande famille bordelaise. Les biographes soulignent la tradition de mobilité géographique dans cette famille mêlant des origines française, espagnole, sarde, genevoise, à la recherche de la meilleure nation d'accueil.

*De Bordeaux à Londres, l'affirmation
d'une vocation contestataire*

En 1760, le jeune diplômé quitte ainsi Neufchâtel pour devenir (probablement) précepteur des deux enfants d'un ami de la famille Marat, qui réside à Bordeaux. Il s'agit de Paul Nairac, marié à une Suisse d'origine (de Neufchâtel!), négociant aisé, riche armateur et raffineur, anobli en 1775, confirmé en 1786. Il deviendra, en 1789, député de la noblesse aquitaine aux États généraux. Des biographes mettent en doute cette fonction de précepteur, compte tenu de l'âge de l'enseignant et de celui des enfants de la famille Nairac. Néanmoins, Bordeaux, haut lieu de la traite, du grand négoce, mais également patrie du grand Montesquieu, est sans doute une propédeutique idéale pour la formation politique et philosophique du jeune homme. Jean-Paul désignera d'ailleurs l'auteur de *L'Esprit des lois* (1748) comme le plus grand philosophe du siècle, avant même son maître, Jean-Jacques Rousseau. Marat aurait aussi tenté, en vain, de participer, depuis Bordeaux, à une expédition pour observer la planète Vénus, qui fascine

les contemporains et conduira à la célèbre expédition de Bougainville, en 1765. Selon les propres souvenirs de Jean-Paul Marat, seule source plausible en la circonstance, il serait resté deux ans à Bordeaux avant de s'installer à Paris, dans la ville des Lumières, à dix-neuf ans, en 1762. Il hésiterait alors entre une spécialisation en médecine, peut-être initiée par un séjour à Montpellier, et une carrière de philosophe. On ignore encore à ce jour les conditions de sa vie parisienne, son logement, ses contacts, et pourquoi l'échec patent dans sa quête de « gloire » le conduit à s'exiler en Angleterre en 1765, à l'âge de vingt-deux ans.

Il semble avoir poursuivi cependant dans la grande ville parisienne des études de médecine, de chirurgie et d'art vétérinaire, tout en se familiarisant avec les idées de philosophes, particulièrement de Jean-Jacques Rousseau, qui vient de publier le *Contrat social*. Il partagerait les inimitiés de son mentor à l'encontre d'autres « prétendus philosophes », dont il refuserait, déjà, les « funestes leçons ». C'est dans le silence de son appartement parisien qu'il rédigerait quelques chapitres de ce qui deviendra dix ans plus tard *Les Chaînes de l'esclavage*. Quelques événements se déroulant à Paris pendant son séjour peuvent être évoqués. Le *Contrat social*, œuvre d'un autre Genevois célèbre, publié au printemps 1762 à Amsterdam, condamné par le Parlement de Paris, saisi et brûlé à Genève (!) va devenir le livre de chevet du jeune Marat. En 1764, Louis XV fait poser la première pierre de l'église Sainte-Geneviève, futur Panthéon, où Marat sera transféré trente ans plus tard. En 1765, intervient la réhabilitation officielle de Jean Calas, défendu par Voltaire, l'un des principaux (futurs) détracteurs de Jean-Paul Marat. La rivalité franco-britannique bat son plein sur les mers comme dans les domaines intellectuels et scientifiques. La France est « humiliée » par le traité de Paris, où elle perd la majeure partie de son empire colonial, au profit de l'Angleterre.

Faut-il croire Marat lorsqu'il évoque, en 1783, «l'envie de se former aux sciences et de se soustraire aux dangers de la dissipation⁵» pour expliquer son départ de Paris en 1765? C'est en tout cas le moment choisi par le jeune homme de vingt-deux ans pour chercher la «gloire» à Londres, dont la réputation fait de l'ombre à Paris, dans l'Europe de la seconde moitié du siècle des Lumières.

Chapitre II

Être reconnu dans l'Europe des Lumières

« Il a d'abord eu toute l'Académie contre lui »

(novembre 1779, lettre de M.-T. Bourrit
à H. de Saussure)

« J'arrivais à la Révolution avec des idées faites »

(1793, Marat¹)

Dans l'Europe des années 1760, le cosmopolitisme est l'un des traits marquants de la vie intellectuelle, et Jean-Paul Marat en est un exemple parmi bien d'autres. Le voilà ainsi reparti en 1765 pour l'Angleterre, au lendemain de la guerre de Sept Ans (1756-1763) qui a vu le succès sur la France d'un pays gouverné par George III, Lord North et William Pitt (premier). Il loge d'abord chez l'horloger A.-L. Breguet, l'un des amis de la famille Marat. Il se plonge avec enthousiasme et ambition dans

la bohème littéraire et artistique d'une capitale prestigieuse, fréquentée alors par de nombreux intellectuels et artistes étrangers, haut lieu de la sociabilité européenne.

Londres, capitale politique

L'Angleterre, qui fait l'admiration de Voltaire par son régime « parlementaire », ses avancées économiques, scientifiques (Newton) et philosophiques (Hobbes et Locke), permettrait une relative tolérance, une relative liberté des citoyens, une vie politique dense dans les cafés (*coffee-houses*) et les *clubs*, ainsi que « la considération due aux gens de lettres ». Les élections, même biaisées, mobilisent l'opinion publique. La presse londonienne, à travers le *Times* et le *Morning Post*, mais aussi le *Public Advertiser* et le *London Magazine*, devient l'un des vecteurs essentiels de l'opinion publique. On lit les journaux dans des cafés où l'on discute de droit, de littérature et de politique. On se mobilise dans les clubs, réservés « aux membres qui poursuivent un projet ou un intérêt communs ». Les universités, les loges maçonniques relèvent d'une « anglomanie » qui touche la « République des lettres » dans la seconde moitié du siècle des Lumières, même si la France continue de rayonner dans l'Europe entière et fascine, à la même époque, les despotes éclairés. Le jeune Marat trouve à Londres, mais également à Newcastle, dont il sera citoyen d'honneur, et à Édimbourg, des conditions propices à sa formation et à ses premières publications, littéraires et politiques. La maîtrise des langues, forgée au contact de son père à Neufchâtel, est un précieux sésame pour son intégration rapide à la vie londonienne. Ses biographes parlent d'une chambre occupée dans le quartier de Soho, et d'une liaison avec une artiste peintre suisse, Angelina Kaufmann, au début des années 1770.

La cause du «Junius anglais»

Marat poursuit à Londres ses activités médicales, de sciences physiques, donne quelques consultations. Mais il devient aussi, de fréquentations en recherches de réseaux et de protecteurs, un connaisseur des mœurs politiques anglaises, prenant fait et cause pour le «Junius anglais», nom donné à John Wilkes en référence au fondateur de la république romaine, journaliste devenu un héros populaire par ses démêlés avec le gouvernement britannique de George III et la Chambre des communes. Il devient son partisan, dès 1768, cinq ans après un scandale causé par le *North Briton*. Ce journal dénonçait le 23 avril 1763, à l'occasion du discours du trône, les excès de la politique coloniale impérialiste de Georges III. Il pointait les dysfonctionnements judiciaires, politiques et sociaux du régime, particulièrement le népotisme et la vénalité. Wilkes attaque avec brio le gouvernement, conduit par Lord Bute. Exclu de la Chambre des communes, réfugié un moment en France, accusé de lèse-majesté en 1766 mais acquitté par une cour de justice, John Wilkes est devenu le champion de la liberté. Blessé en duel, menacé d'exil, de la mise au pilori, condamné à vingt-deux mois de prison, il n'en dénonce pas moins avec violence la corruption, les fraudes électorales, les «bourgs pourris», la dérive d'un système judiciaire à la solde du monarque et de son *Prime Minister*. Le futur Ami du peuple publiera même, en 1790, un *Junius français* sur le modèle des *Lettres de Junius* de Wilkes parues dans le journal *Public Advertiser*. Le 10 mai 1768, à la suite d'une troisième élection invalidée, une manifestation devant la prison de Wilkes, en présence de Jean-Paul Marat, cause plusieurs morts parmi les émeutiers. Dès 1769, Marat fait partie d'une Société pour la défense de la Déclaration des droits (celle de 1689), militant pour une refonte de la justice et des élections plus

transparentes. Il va naturellement prendre fait et cause pour la défense des *insurgents*, dans les prémices de la révolution américaine. Parallèlement, il s'interroge sur les changements politiques des pays européens et sur le système le plus apte à corriger les injustices inhérentes à tout régime en place. Il vient de faire une plongée dans la vie politique et d'acquérir une expérience qui le marque durablement. Jean Massin met en exergue le pessimisme politique et la défiance à l'égard du pouvoir exécutif de Marat, qui prône la nécessité d'épurer le pouvoir législatif et le pouvoir de l'opinion public, à travers la presse et la sociabilité politique.

Premiers essais littéraires

Marat rédige alors, en trois années, trois ouvrages témoignant de sa volonté d'être publié et reconnu comme un penseur important. En 1771, un roman d'amour mettant en scène *Les aventures du jeune comte Potowski* est l'occasion de dénoncer deux despotes éclairés, devenus tyrans dans leurs pays respectifs: Frédéric II de Prusse, mais surtout Catherine de Russie, avant l'écrasement de la révolte de Pougatchev. Cette souveraine «force les Polonais de subir aujourd'hui le joug par le fer et par le feu». Elle tient à sa solde «des plumes mercenaires pour chanter ses louanges». Cette charge contre «la Sémiramis du Nord», louée par Voltaire et Diderot, illustre la méfiance viscérale de l'auteur à propos des princes: «[...] séduire et tromper est leur grand art.» Jean-Paul Marat aurait d'ailleurs refusé un poste de gouverneur auprès d'enfants de nobles de Saint-Pétersbourg, que lui aurait proposé Lord Lyttleton, un de ses «protecteurs», en relation avec le comte Pouchkine, ministre de Russie à Londres. La Pologne, présente chez Rousseau dans sa réflexion sur le gouvernement idéal (*Projet de constitution républicaine*) comme chez Mably et Voltaire (*Le Tocsin des rois*), serait

menacée d'anarchie et de partage l'année suivante si l'on en croit ce manuscrit, perdu à l'époque, qui ne sera publié qu'en 1847.

En 1772, *l'Essai sur l'âme humaine*, publié en anglais (*Essay on the Human Soul*), est la première publication réelle de Jean-Paul Marat. Elle est anonyme, une prudence ou un trait de caractère récurrents chez lui. C'est, en près de 120 pages, une réfutation des idées d'Helvétius et de son célèbre essai *De l'esprit*, paru en 1758. En disciple éloigné de Hobbes, Marat remet en cause certaines théories du droit naturel. L'année suivante (1773) est celle de la parution d'un essai plus ambitieux, toujours anonyme, *A Philosophical Essay on Man*. Il sera publié trois ans plus tard en langue française par Marc Michel Rey, l'éditeur de Rousseau, sous le titre *De l'Homme, ou des principes et des lois de l'influence de l'âme sur le corps et du corps sur l'âme*. Son auteur y soutient qu'il faut opposer les passions les unes aux autres, «pour se soustraire à la tyrannie d'une seule». Plus que le penseur sur l'Homme-Machine («L'âme n'est pas le moteur du corps...»), c'est le polémiste qui se révèle quand il dénonce les «pompeux galimatias» de Voltaire, «l'esprit faux et superficiel» d'Helvétius, regrettant que Montesquieu «homme extraordinaire» n'ait fait «qu'effleurer le sujet». Seul, Rousseau, «sublime», au «talent enchanteur», trouve ici grâce à ses yeux. On trouvera des échos de cet ouvrage dans la presse spécialisée londonienne. Voltaire lui, répondra en 1777 dans le *Journal de Politique et de Littérature*: «Nous vous félicitons de jouir du néant; c'est un grand empire: régnerez-y, mais insultez un peu moins les gens qui sont quelque chose.» Il lui reprochera également l'influence de Jean-Jacques Rousseau: «Il est plaisant qu'un médecin cite deux romans: l'un nommé Héloïse, et l'autre l'Émile, au lieu de citer Boerhave et Hippocrate.» Diderot, plus mesuré sur les connaissances en physiologie de Marat («clair, ferme, précis»), sera tout aussi sévère sur un chapitre de l'ouvrage: «Marat ne sait pas ce qu'il dit quand il parle de l'action de l'âme sur le corps.» Jean-Paul

Marat est ainsi entré dans la mêlée philosophique et politique lorsqu'il publie en 1774, à trente et un ans, l'ouvrage qui incarne sa vocation de penseur social: *Les Chaînes de l'esclavage*.

Les Chaînes de l'esclavage

Cet ouvrage, essentiel pour comprendre la pensée et la carrière de Marat, est écrit, sans nom d'auteur, dans un contexte très particulier. Le Junius anglais, John Wilkes, est à nouveau au cœur d'une polémique qui embrase l'Angleterre, suite à son élection triomphale au poste de Lord-maire de Londres. Lord North est obligé de la reconnaître, mais emploie tous les artifices pour la contester, dont l'invalidation et l'incarcération. Marat se lancera à corps perdu dans la campagne pour Wilkes. Il aurait rédigé en treize jours seulement, à raison de vingt et une heures (?) de rédaction acharnée quotidienne, un vibrant plaidoyer pour une révolution qui dépasserait le cadre britannique et l'événement, pour prétendre à l'universalité: «[...] je fis un usage si excessif de café à l'eau qu'il faillit me coûter la vie, plus encore que l'excès de travail².» Il évoquera plus tard une préparation débutée à Paris, en 1765-1768, ayant déjà «dans ses cartons un ouvrage tout prêt». Toujours est-il que l'ouvrage est annoncé dans le *Public Advertiser*, et dans le *London Magazine*, qui lui consacre un compte-rendu important et élogieux, dès juin 1774. *Les Chaînes de l'esclavage* multiplie les références aux régimes politiques antiques et modernes, critiquant leurs vices, corruptions, oligarchies et dysfonctionnements. Sujet anglais à l'époque, Marat met en garde ses «compatriotes» dans un «Discours préliminaire»: «Tout dans notre sublime constitution portait l'empreinte de la servitude.» Il l'explique, quinze ans plus tard: «Je ne tardai pas à m'apercevoir que la constitution anglaise, tant de fois retouchée, renfermait une foule de vices.» L'ouvrage comprend 11 pages «électorales» pour les

Londoniens appelés à désigner leur lord-maire, et près de 260 pages générales, en 65 chapitres, dénonciation radicale des abus et des privilèges. Il s'appuie sur une somme de lectures érudites, une connaissance précise des écrits de Rousseau, dont il reprend l'épigraphe, « *Vitam impendere vero* » [« consacrer sa vie à la vérité »] et de Montesquieu. Marat aurait condensé « trente mortels volumes », passant de la Grèce et Rome, les modèles politiques imparfaits de l'Antiquité, aux républiques bourgeoises, aux régimes absolus, aux « despotismes éclairés » de Frédéric II, de la « Grande » Catherine, et à l'absolutisme de Louis XV, l'année du décès du roi de France. Il tire, comme Machiavel, des leçons générales de l'oppression exercée par les princes et les gouvernants sur les peuples : « Les peuples, qui ne jugent que sur l'apparence, croient le prince occupé du bien de l'État, tandis qu'il ne l'est que de ses projets. » Il met en cause les instruments du despotisme : « Toutes les religions prêtent la main au despotisme ; je n'en connais aucune toutefois qui les favorise autant que la religion chrétienne. » Il montre un pessimisme foncier en examinant l'évolution des républiques bourgeoises : « Ainsi, dans les républiques, l'extrême inégalité des fortunes met le peuple entier sous la poignée des individus. C'est ce qu'on vit à Venise, à Gênes, à Florence lorsque le commerce y eut fait couler les richesses de l'Asie. Et c'est ce qu'on voit dans les Provinces-Unies, où les citoyens opulents, seuls maîtres de la république, ont des richesses de princes, tandis que la multitude manque de pain³. » Jean Massin met en avant des lacunes dans son analyse sociale et économique des inégalités, deux ans avant l'essai fondamental d'Adam Smith sur *La richesse des nations* (1776) et le pamphlet au vitriol de Thomas Paine, *The Common Sense*. Marat démonte néanmoins de façon clinique les formes de corruption du pouvoir législatif par l'exécutif. Il dénonce l'utilisation des déclarations de guerre comme moyen de ruiner la liberté intérieure d'une nation. Il développe une théorie de l'insurrection

populaire, dont la spontanéité et l'immatunité nécessitent l'intervention d'un chef, pour éviter qu'elle ne dégénère. Marat expédie un exemplaire de son ouvrage à John Wilkes, devenu lord-maire de Londres, sans écho apparent: «Il faut que je laisse tomber le voile, Monsieur [...]. Je ne suis pas Anglais de naissance, je le suis de cœur. J'ai choisi l'Angleterre pour ma patrie et dès lors je me suis regardé comme un de ses enfants. [...] M'aider de vos bons avis, c'est continuer à servir la Nation, de qui vous avez si bien mérité à tant d'égards⁴.» À cette déception s'ajouterait la censure. *Les Chaînes de l'esclavage* serait en quelque sorte boycotté par les éditeurs et les libraires, qui n'en font ni la publicité, ni l'affichage, ni l'information, allant jusqu'à refuser l'argent que leur offre Marat pour que l'on parle de son livre. Lord North ferait jouer ses réseaux de façon efficace, allant jusqu'à faire intercepter les ouvrages destinés aux sociétés de pensée patriotiques, à part celle de Newcastle. Marat se dit victime d'un complot gouvernemental quand son livre est «étouffé», après l'élection de Wilkes à la mairie. Il compare son sort à celui du Junius anglais, que l'on laisse siéger aux Communes, alors que lui, Jean-Paul Marat, est contraint de se cacher, voire de dormir avec ses pistolets! Cette manie de la persécution, mise en évidence par Olivier Coquard, et souvent comparée à celle éprouvée par Rousseau, deviendra chronique sous la Révolution. Il tente de lancer une autre édition de l'ouvrage, en Écosse et à Newcastle, en 1775, pour la première fois sous son nom d'auteur «J. T. Marat». Jusqu'en 1792, Marat laissera longtemps planer le doute sur la paternité de l'ouvrage. Il tentera de publier une traduction française des *Chaînes* en 1793, considérant cet essai de jeunesse rédigé à trente et un ans comme l'ouvrage le plus accompli de ces années anglaises. Celles-ci furent une époque de prise de conscience, contemporaine d'une ère de révolutions, amorcée en 1773, de la Russie avec la révolte de Pougatchev à l'Amérique et sa *Boston Tea Party*.

Polémiques philosophiques et médicales

Malgré sa dépression liée au surmenage de l'écriture, puis aux luttes pour diffuser *Les Chaînes*, Jean-Paul Marat poursuit sa quête de la renommée littéraire et scientifique. Il obtient ainsi, le 15 juillet 1774, un grade dans la Grande Loge des Maçons-libres de Soho, le quartier de Londres où il réside. Le 12 octobre 1774, il est également reçu à la loge « Bien-Aimée » d'Amsterdam. Il se rend à Édimbourg pour recevoir le titre de docteur officiel en médecine, de praticien en physique, décerné le 30 juin 1775 par des confrères écossais de l'université Saint-Andrews, peu regardants (?). À l'automne 1775, il se préoccupe dans son unique ouvrage écrit directement en anglais des maladies vénériennes, dont la blennorrhée, qu'il qualifie de « goutte militaire ». Après une publication sur les traitements pour l'œil au début de l'année 1776 (la presbytie accidentelle), il prépare la publication en français de son ouvrage *De l'homme* à Amsterdam, ville plus favorable à la diffusion des livres contestataires que Londres, par l'entremise de l'éditeur et ami de Rousseau, Marc-Michel Rey. Il lui faut faire la navette entre Londres, Amsterdam et Paris pour débloquer la circulation des exemplaires retenus à Rouen, à l'hiver 1775-1776. La controverse avec les philosophes en vue, qui connaîtra son apogée en 1777, l'année précédant la mort d'un « roi Voltaire » triomphant à la Comédie Française, a pour arbitre La Harpe, qui dénie tout droit de réponse à Marat. Face à ce qu'il considère comme une cabale contre lui, il semble ainsi que l'horizon de la reconnaissance littéraire et philosophique lui soit désormais bouché en Angleterre. Si l'historien Louis Gottschalk le décrit à Londres comme « un membre de la meilleure société, jouissant d'une grande clientèle médicale⁵ », ayant les moyens de faire traduire ses ouvrages du français en anglais, d'autres comme Claude Coquard et Gérard Walter doutent de cette aisance. Le docteur Marat se doit alors d'assurer sa réussite

professionnelle, et d'accéder enfin à la gloire. Il rentre précipitamment à Paris le 10 avril 1776, après onze années d'errances européennes. Il est alors âgé de trente-trois ans.

Une consécration éphémère

Le 24 juin 1777, Jean-Paul Marat devient médecin des gardes du comte d'Artois, le second frère du roi Louis XVI. Il le doit sans doute à la guérison remarquable d'une malade « pulmonique » quasiment condamnée, la marquise de L'Aubespine, « douce, aimable et bonne⁶ » (selon Brissot), qui lui ouvrirait les portes des salons parisiens en vogue. Il dispose alors de la réputation d'un « Anglais de nation » compétent, même s'il n'est alors qu'en onzième position parmi les médecins attachés au comte d'Artois. Il porte l'épée et se cherche même un moment des origines nobles, selon Gérard Walter. Nanti du brevet officiel de médecin, il reçoit un traitement annuel de 2 000 livres, d'autant plus appréciable qu'il occupe un appartement de fonction parisien, rue de Bourgogne, pour recevoir sa clientèle. Le voilà « au sommet de sa carrière [médicale]⁷ », selon Jean Massin. Il donne des consultations à de nombreux pulmoniques de la bonne société parisienne, leur prescrivant des régimes appropriés, un port de semelles adaptées, des lavements, des gouttes de gomme. Le renom des guérisons obtenues par le docteur Marat lui vaut une reconnaissance professionnelle, à trente-quatre ans. Mais il se lasse assez rapidement de cette « profession de charlatan indigne de lui ». D'un côté, l'élégant Marat fréquente les salons et se targue de conquêtes dans le beau monde de la capitale, tandis que « l'autre Marat » rédige fiévreusement, la nuit, un *Plan de législation criminelle* pour la Société économique de Berne. Il s'agit de l'une de ces nombreuses sociétés de pensée qui proposent, tous les deux ans, un prix pour le meilleur essai présenté sur un sujet en phase avec les préoccupations du moment. Ce prix

aurait été initié par Voltaire et largement financé par Frédéric II de Prusse. Marat espère bénéficier du même sort que les *Discours* de Jean-Jacques Rousseau sur l'inégalité et sur les sciences et les arts. Il possède, lui qui a fréquenté les prisons d'Angleterre, le *Traité des délits et des peines* de Beccaria, traduit en Français par l'abbé Morellet. Il reprend ses idées, et celles de Mably, sur l'abolition de la torture, la proportionnalité des peines par rapport à la nature des délits, la dénonciation de l'arbitraire et des justices d'exception. Jean-Paul Marat propose aux sociétaires de Berne un brûlot, une condamnation de la tyrannie du « plus petit nombre », des dominants économiques n'ayant « ni talents, ni mérites, ni vertus » sur la « multitude ». Il énonce une sorte de droit permanent à la révolte pour certains : « Celui qui vole pour vivre lorsqu'il ne peut faire autrement, ne fait qu'user de ses droits. » Il conclut en ces termes : « [...] périssent ces distinctions odieuses qui rendent certaines classes du peuple ennemies de l'autre. » Il présentera ce *Plan* comme « le moins imparfait de tous ses ouvrages ». Pourtant, de tels propos peuvent étonner de la part d'un médecin du comte d'Artois, si représentatif de la domination des privilégiés. Le prix sera attribué à deux juristes allemands. Le *Plan de législation criminelle* sera imprimé à Neufchâtel en 1780, puis en 1783 dans la *Bibliothèque philosophique du Législateur* de Brissot. Marat, comme Beaumarchais, horloger du roi et virulent critique de la noblesse, est au cœur des contradictions de la société d'Ancien Régime, médecin du corps des Grands le jour, diagnostiquant les vices de la société la nuit, pour mieux les éradiquer...

Entre Condorcet et Brissot

Entre la recherche de la consécration académique, pour Berne en 1777, et la dénonciation des vices de la société, Jean-Paul Marat va de succès en déconvenues, de controverses en

polémiques, défrayant la chronique chaque fois qu'il le peut. Dans la même période de sa vie, il s'assure, par exemple, les faveurs de Brissot et les défaveurs de Condorcet. À peine remis de la déception du concours de l'académie de Berne et de la censure exercée par le garde des Sceaux sur son *Plan de législation criminelle* édité à Neufchâtel, Marat se place au centre d'une bataille philosophique médicale portant sur son ouvrage suivant, publié en 1779, envoyé aux principales académies européennes de Dijon, Berlin, Londres, Saint-Pétersbourg, Stockholm: *Découvertes sur le feu, l'Électricité et la Lumière*. Il s'agit de certaines de ses expériences mêlant l'optique, la physique et la chimie. En matière de lumière, il aboutit à des conclusions différentes de celles de Newton, auquel il voue pourtant un profond respect. Un Genevois de passage à Paris parle même « d'un nouveau Newton, qui est le fils de M. Marat [...] » et « a d'abord eu toute l'Académie contre lui ». Par la même occasion, l'auteur réfute ceux qui font profession d'athéisme dans leurs écrits. Marat conteste leurs travaux, tels ceux d'Helvétius, mais aussi de Lavoisier, qui vient de retirer au feu son rôle fondamental, aux côtés de l'air, de la terre et de l'eau. Il publie ses *Recherches sur le feu* en janvier 1780, puis de nouvelles *Découvertes sur la lumière*. Comme Marat donne également des cours sur ces thèmes, dans un hôtel de la rue Saint-Honoré, il a l'honneur des colonnes du *Journal de Paris*, du 6 avril 1780, à propos de la nature du feu et d'une expérience réalisée avec un « microscope solaire ». L'un des premiers à assister à cette démonstration n'est autre que Benjamin Franklin, le père du paratonnerre, plongé alors dans la guerre d'Indépendance dont il plaide la cause à Paris. Le « héros américain » va jusqu'à exposer son crâne (chauve) au foyer du microscope, et louer l'expérience. Avec un tel appui, suivi d'une correspondance régulière, et celui du naturaliste Jean-Baptiste de Lamarck, la renommée de Marat est assurée. Il reçoit ainsi, quelques jours plus tard, des délégués de

l'Académie des sciences, pour juger ses travaux. Parmi eux se dégage la figure du secrétaire perpétuel de l'Académie, Nicolas de Condorcet, bien plus jeune que Marat. Tout en remplissant sa charge d'inspecteur des Monnaies, Condorcet entretient une correspondance écrasante avec les intellectuels européens, et mène ses recherches sur les liens entre les mathématiques et la politique, qu'il voudrait complémentaires et pédagogiques. Auteur, entre autres, d'un *Essai sur l'application de l'analyse à la probabilité des décisions rendues à la pluralité des voix*, Condorcet vient en personne donner l'avis de l'Académie sur les travaux de Marat, après plusieurs mises en demeure de ce dernier. Il prononce en fait l'enterrement académique de ses expériences qui seraient « contraires, en général, à ce qu'il y a de plus connu dans l'optique⁸ », refusant de cautionner un contenu qu'avait pourtant apprécié Benjamin Franklin, et auquel Goethe plus tard reconnaîtra « beaucoup de perspicacité et d'exactitude ». Ce refus de l'Académie royale des sciences blesse Jean-Paul Marat, qui n'hésite plus à jouer au Don Quichotte des Lumières, dénonçant en particulier les « charlatans » Lavoisier, D'Alembert, Laplace, Monge, entre autres savants reconnus. Or, c'est lui qui est qualifié de « charlatan » par Condorcet, dans une lettre adressée à D'Alembert, à propos de « l'affaire de Monsieur Marat ». Comment se remettre du jugement confié au père de l'*Encyclopédie*, au faite de sa gloire académique : « Les académies ont deux utilités incontestables : la première, d'être une barrière toujours opposée au charlatanisme dans tous les genres, et c'est pour cela que tant de gens s'en plaignent ; la seconde de maintenir la bonne méthode dans les sciences » ?

Vingt-sept lignes d'exécution pour dix-sept mois de démarches ! Pour Claude Manceron, dans son remarquable *Hommes de la liberté*, les positions de Marat, de Lavoisier et de D'Alembert ne sont pourtant pas aussi éloignées que ne semble l'indiquer leur polémique : « 1780, c'est l'an I du malentendu »

entre les trois personnalités qui dénonceront l'arbitraire et les injustices fondamentales de la société sur les plans juridique et carcéral, mais qui deviennent irréductibles lorsqu'il s'agit de travaux et d'expériences scientifiques. Marat en concevra une rancune tenace à l'égard de ceux qu'il considère désormais comme des « charlatans modernes », les académiciens en place.

Dans ses déboires académiques, Jean-Paul Marat reçoit le soutien d'un « compagnon de colère », le journaliste et pamphlétaire Jean-Pierre Brissot. Ils ont le même professeur de chimie. Brissot voit en Marat un « physicien célèbre [...] infatigable dans le travail et habile dans l'art de faire des expériences » ; tandis que Marat cherche à « distinguer » Brissot de la masse des ignorants en reconnaissant la valeur de ses écrits antérieurs. Comme lui, Brissot a cherché la fortune en Angleterre en écrivant des ragots érotiques pour un « tabloïd » britannique, *Le Courrier de l'Europe*. Comme Marat, il a écrit pour la société de Berne une *Théorie des lois criminelles*, avec le même insuccès. Brissot a obtenu, grâce à un héritage, le titre d'avocat à Reims (pour 500 livres), mais il est bloqué par le Parlement de Paris au moment où il rencontre Marat, en butte à l'hostilité de l'Académie des sciences. Brissot s'oppose à Laplace, « l'un des papes de la géométrie », et à D'Alembert, à l'occasion de la réception de La Harpe à l'Académie, comme Marat s'opposait à Condorcet. Les deux hommes, écorchés vifs, s'associent alors un moment tout en poursuivant des publications personnelles au début des années 1780. Jean-Pierre Brissot médite sur *La Recherche de la Vérité et les moyens d'y parvenir*, tandis que Marat transforme son appartement de la rue de Bourgogne en cabinet médical, afin de guérir les patients par « l'électricité médicale ». Il dissèque et éviscère des animaux, les électrocute et en tire des conclusions pour un *Mémoire sur l'électricité médicale*. Il garde ainsi dans une chambre spéciale un malade, au milieu d'une « atmosphère chargée d'électricité ». Et, de façon exceptionnelle, il reçoit le 6 août 1783 la médaille d'or

de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen pour le manuscrit d'une centaine de pages relatif à ces expériences. La seule condition pour la remise est qu'il sorte de l'anonymat dans lequel il a concouru. En fait, il attend un mois avant de se faire connaître, soit par peur de perdre son emploi auprès du comte d'Artois, soit par vanité d'auteur, alors qu'il tient une occasion unique de reconnaissance, qui plus est par des proches de Condorcet. Mais il est à ce moment en pleine polémique avec des savants ecclésiastiques, les abbés Bertholon et Sans. Incapable de faire des concessions et de jouer le jeu mondain de la concurrence scientifique, sortant de surcroît d'une maladie longue, sans doute due à nouveau au surmenage, il se fâche également avec un physicien à la mode, du nom de Charles, qui sera célèbre en 1783 par ses expériences sur le gonflement des aérostats. Charles donne des cours publics sur l'électricité dans une salle du futur musée du Louvre. Selon des rumeurs non vérifiables, les deux hommes se seraient battus en duel sur l'estrade même où Charles donnait sa conférence, et Marat aurait été blessé à la cuisse. Selon les amis de Charles, dans une déposition devant le lieutenant de police Lenoir, le physicien aurait été provoqué par un Marat forcené, sans autre mobile que la réfutation des thèses de Charles en public ; son épée aurait été brisée et le perturbateur expulsé. Mais selon Marat, dans une déposition faite au Châtelet, il aurait demandé des explications au domicile de Charles, place des Victoires, et aurait été blessé à l'œil gauche par son rival, puis par des proches qui auraient alors brisé son épée. Lenoir interdit le duel, dans un jugement de Salomon, mais l'affaire jette sur Marat un parfum de ridicule. Il pensait accéder aux honneurs de la reconnaissance scientifique, à 37 ans ! Il ne reçoit pas la médaille à Rouen. Il entre dans l'ombre avant de caresser, en 1783, le rêve de devenir directeur d'une Académie des sciences de Madrid en pleine fondation. Un ami, Roume de Saint-Laurent, lui sert d'ambassadeur auprès du

ministre espagnol, le comte Florida Branca, et lui fait miroiter l'obtention du poste. Le 20 septembre 1783, il écrit à Roume: «Quant à mon cœur, il est depuis longtemps espagnol», en vue d'obtenir un titre de noblesse! Mais, à la fin de l'année 1783, tout s'effondre. Sa candidature madrilène est rejetée.

«*Brisé physiquement et moralement*»

Son rival en physique, Charles, triomphe lors du premier envol de l'aérostat de Montgolfier et Pilâtre de Rozier. Marat multiplie sans succès les publications philosophiques, dont un *Éloge de Charles de Secondat* (Montesquieu) pour l'Académie de Bordeaux en 1785; et les publications scientifiques sur les couleurs, l'arc-en-ciel, l'optique de Newton en 1786-1787, dont *Les Nouvelles découvertes sur la lumière* en 1788, sans succès notoire. Il perd enfin (ou abandonne) sa place de médecin au service du comte d'Artois. Il lui faut déménager de son appartement cossu de la rue de Bourgogne, au 47 de la rue du Vieux-Colombier. Toutes les enquêtes se sont terminées à sa charge: «vingt lettres m'ont peint sous les couleurs les plus noires⁹». Accusé d'ignorance, d'incapacité et de charlatanisme, Marat paie le prix de nombreuses inimitiés dans le milieu scientifique. Présentant le bilan d'une vie de recherches, de publications et de déboires, il semble au bord du gouffre, de la dépression. Un nouvel échec dans la recherche d'une protection de Frédéric II de Prusse l'enfonce davantage, en 1786. Il lui présente ses *Recherches physiques* avec la supplique suivante: «Sa Majesté [...] se plaît à encourager les sciences et à protéger ceux qui les cultivent: refusera-t-Elle à un de ses sujets [sic] une grâce qu'elle accorde si souvent à des étrangers? » En vain.

On perd alors sa trace biographique, littéraire et scientifique, de 1786 jusqu'à l'année 1788! En juillet de cette année-là, il rédige même son testament, se croyant médicalement

condamné: «Seul, brisé physiquement et moralement, il dresse le bilan de trente années de déceptions que le sort lui a réservées», écrit Gérard Walter¹⁰. C'est alors que l'annonce de la réunion des États généraux, le 8 août 1788, et la campagne pour la liberté de la presse le font sortir de sa léthargie, réveillant le penseur social et politique, quinze ans après la publication prémonitoire des *Chaînes de l'esclavage*. Marat reviendra en janvier 1793 sur cette renaissance à la politique, à la nouvelle de la convocation: «Cette nouvelle fit sur moi une vive sensation. J'éprouvai une crise salutaire, mon courage se ranima.»

L'Offrande à la patrie, vers une deuxième vie

En janvier 1789, Jean-Paul Marat va sur le terrain de l'abbé Sieyès, qui vient de triompher avec le pamphlet *Qu'est-ce que le Tiers-État?* Sa maladie ayant cessé «d'être alarmante», il publie une brochure, *L'Offrande à la Patrie, ou Discours au Tiers-État de France* où il définit le troisième ordre comme une «légion innombrable, invincible, qui renferme en son sein les lumières, les talents, la force, les vertus». Il signale un prix décerné à son écrit par une société patriotique siégeant dans un des cafés du Palais-Royal. Toutefois, son texte est noyé dans une masse de pamphlets et de projets de réformes, près de huit cents depuis juin 1788, qui ne permet pas de distinguer une quelconque originalité de son *Offrande*. S'il y critique les abus et les défaillances du régime, s'il entend exclure les parlements du jeu politique, il termine son *Offrande* par un «appel à la patience et à l'action légale». L'essentiel n'est pas là. Marat vient de mettre, comme en 1774 à Londres, sa plume au service d'une cause nationale, celle de la liberté par la mobilisation. Il vient de sortir de l'ombre et de la dépression qui le minaient et il se lance dès lors dans l'arène politique. Il publie rapidement un *Supplément à l'Offrande*, où il propose de dépasser l'union sacrée du Tiers-État et des

privilégiés par des mouvements tendant à faire plier la Cour, à dépasser le cadre strict du règlement royal pour les doléances, pour obtenir «un ordre fixe et durable dans toutes les parties de l'administration». On est en pleine campagne pour les élections aux États généraux. Il devient, en mars ou avril 1789, membre du Comité électoral du district des Carmes déchaussés, l'un des soixante districts de la capitale. Il a participé à l'assemblée partielle pour élire les députés du Tiers-État de Paris. Il affirme y avoir siégé en permanence jusqu'au lancement de son journal, à partir de la prise de la Bastille. Marat vient de rentrer en Révolution, nanti d'une expérience inestimable de penseur, de réformateur politique et social. Il vient de se signaler à l'attention de Calonne, Contrôleur général des finances de Louis XVI. Il peut rêver d'accomplir ce qu'il a tenté sans succès en Angleterre, en Hollande et en France: dépasser les constats des *Chaînes de l'esclavage*, qu'il entend traduire prochainement, par un engagement total dans le processus révolutionnaire en marche. En juin 1789, il dit adieu à ses efforts et à ses batailles de médecin, de physiologiste et de physicien, par un article sur les irisations des bulles de savon. Une deuxième vie a commencé pour le penseur Jean-Paul Marat, succédant à celle du médecin et de l'essayiste des Lumières.

Chapitre III

L'Ami du Peuple, une aventure éditoriale hors norme

*« On m'écrit de tous les côtés
que cette feuille cause beaucoup de scandale »
(L'Ami du Peuple, n° 13, 23 septembre 1789)*

*« Rendu à la vie, je ne m'occupais plus
que des moyens de servir la cause de la liberté »
(Journal de la République, janvier 1793)*

En mars 1789, la bataille électorale pour les États généraux se termine par le « premier vote français », selon l'expression heureuse de l'historien Pierre Goubert. Pour que les Français aient la parole, que des élections généralisées se déroulent, une explosion de libelles et de projets de réformes se produit, profitant d'un régime de semi-liberté de la presse, depuis la parution de périodiques rennais à l'automne 1788 et le relâchement de

la censure royale. Marat n'est pas d'emblée le plus prestigieux des journalistes, face à des plumes comme celles de Mirabeau, Prudhomme, voire Desmoulins et Brissot, qui ont lancé leurs périodiques avant le sien. Mais il va s'imposer comme journaliste, bien plus que comme acteur de la révolution parisienne.

Naissance d'un journaliste

Dès le 19 juillet, Marat propose au comité des Carmes « d'avoir une presse et de trouver bon que sous ses auspices, [il] servît la patrie, en rédigeant l'histoire de la Révolution [...] ». Sa proposition est rejetée. Suite à la nuit du 4 août, il rédige, le 7 août, une critique violente de ce qu'il considère comme une manœuvre des privilégiés. Il songe à la publier immédiatement, mais veut obtenir préalablement une autorisation d'imprimer un journal du comité de police de la Commune de Paris. Il essuie alors un refus motivé et profère des termes violents, au point de frôler l'arrestation, déjà, lors de sa comparution devant la Commune, le 13 août. Devant les dérobades des imprimeurs, ce texte, trop décalé par rapport à l'opinion publique, ne paraîtra qu'en septembre, dans les numéros 11 et 12 de *L'Ami du Peuple*. C'est alors que Marat lance, le 11 août 1789, un premier périodique, *Le Moniteur patriote*. À partir de ce moment, l'acteur politique et le journaliste tendent à se confondre, chaque écrit entraînant un positionnement politique nouveau, par le jeu de la censure, des réseaux et des poursuites qui le frappent.

Avant L'Ami du Peuple, déclarer les droits

En août 1789, toutes les plumes politiques, de Sieyès à La Fayette, se proposent de rédiger la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Les auteurs sont inspirés par les philosophes des droits naturels, et par les déclarations antérieures, britannique, hollandaise ou américaine. Parmi les nombreux

projets, plus d'une trentaine, qui passent devant les commissions de la Constituante, ne figure pas celui de Jean-Paul Marat. Lui se sent pourtant légitimé par ses écrits antérieurs, les *Chaînes de l'esclavage* (1774) et son *Plan de législation criminelle* (1777). Il publie d'ailleurs, à la fin du mois d'août, *La Constitution ou Projet de déclaration des droits de l'homme et du citoyen*, suivi d'un *Plan de Constitution juste, sage et libre*. Il ne donne pas son nom propre, comme d'habitude, se désignant comme «l'auteur de *l'Offrande à la Patrie*». Certes, l'opinion publique se passionne davantage pour les textes de Mirabeau et de Prudhomme que pour les projets de Jean-Paul Marat. Ces derniers témoignent toutefois de la volonté de peser sur les événements et de profiter de la naissance de la liberté de publier pour sortir de la léthargie et des années de galère 1784-1788. Désormais, à chaque journée révolutionnaire importante va répondre un écrit de Marat, journaliste et pamphlétaire. Et, chaque fois que sa notoriété s'accroît, elle provoquera une réaction des autorités en place. S'il n'a pas été un acteur déterminant des journées des 13 et 14 juillet, à la différence de Camille Desmoulins, Marat va profiter de la nouvelle liberté de la presse, et de l'explosion des périodiques dans la capitale, pour chercher la formule et le titre susceptibles d'élargir son audience et de rencontrer un public populaire militant. Quatre étapes précèdent ainsi le 16 septembre 1789, jour de la parution du premier numéro de *L'Ami du Peuple*.

Le 11 août 1789 est publié chez Lallemand, au Palais-Royal, le numéro 1 du *Moniteur patriote*, qui sera également le... dernier, sous ce titre! Nous sommes au cœur de l'agitation politique de Paris, illustrée par les menées du duc d'Orléans. Il s'agit d'une analyse par Marat du projet de déclaration des droits, présenté par le rapporteur de la Constituante, Joseph Mounier, l'un des pionniers (avec Barnave) des États provinciaux de Vizille et du déclenchement simultané de la Révolution dans le Dauphiné et en Bretagne. Marat dénonce avec véhémence le maintien de la

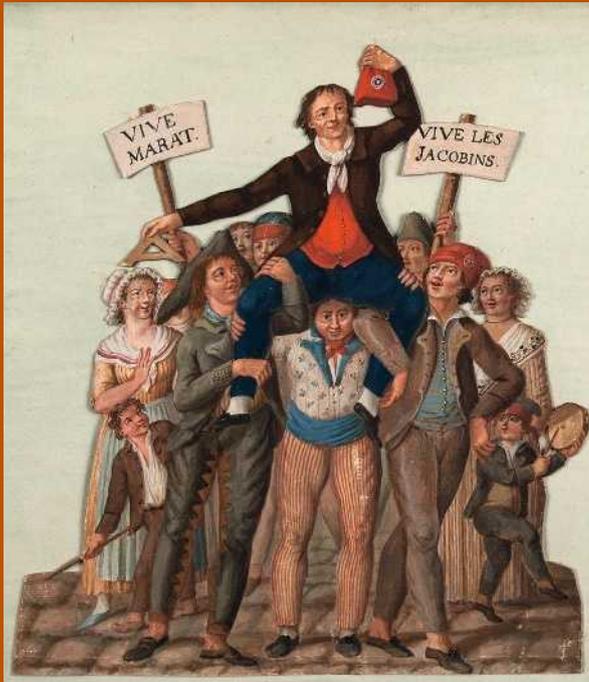
prérogative royale, et propose de tracer pour ses lecteurs le « plan d'une constitution juste, sage et libre ». À l'occasion, il rend un hommage appuyé à Joseph Sieyès, qui serait pourtant hors « de portée des lecteurs de bons sens » [sic]. Mais le *Moniteur patriote* « lui échappe », selon Michel Vovelle, preuve que Marat n'a pas encore trouvé l'adéquation entre un écrit et son public.

Le mois d'août est une période marquée par les effets de la Grande peur (du 22 juillet au 7 août), par le coup de tonnerre de la nuit du 4 août, et par la Déclaration des droits du 22 août. Marat réagit logiquement par un pamphlet au titre suggestif : *Tableau des vices de la Constitution anglaise*, présenté en août 1789 aux États généraux comme une série d'écueils à éviter dans le gouvernement qu'ils voulaient donner à la France. Ses analyses se démarquent de la plupart des publicistes, par l'acuité et la capacité critique dont il fait preuve, en particulier pour la nuit du 4 août. Celle-ci est présentée par la plupart des contemporains comme une aurore, celle de l'abolition totale des privilèges des ordres, et partielle du régime féodal-seigneurial. Marat, pratiquement le seul à ce stade, publie, un mois plus tard, un écrit à contre-courant : *Projet dévoilé de leurrer le peuple et d'empêcher la Révolution*. Il y dénonce la manœuvre, le subterfuge mis en place par le clergé et la noblesse, qui consiste à abandonner tout ce qui est déjà condamné pour préserver, avec la complicité des dirigeants du Tiers-État, tout ce qui peut être sauvé ; les places, les rangs et les pouvoirs. En se démarquant ainsi, Marat se forge une réputation d'éclaireur et de révélateur, qui va se traduire dans le célèbre tableau de Jacques-Louis David, le *Serment du jeu de paume*. Ni Marat, ni David lui-même n'étaient présents à la fameuse séance du 20 juin 1790, où se joue le destin du pays. Pourtant, l'artiste se donne le beau rôle en se représentant assistant à la séance et peint également Marat, rédigeant ses notes devant l'événement. Certes, David ne réalise son œuvre qu'au printemps 1790. Cet hommage appuyé à Marat

peut être considéré comme une reconnaissance pour celui qui a défrayé la chronique politique avec le succès de *L'Ami du Peuple*. Le 11 septembre 1789, paraît pour la première fois le *Publiciste parisien, journal politique, libre et impartial*, «par une société de patriotes, et rédigé par M. Marat, auteur de *l'Offrande à la Patrie*, du *Moniteur* et du *Plan de Constitution*». Marat a enfin obtenu du comité de police de la Commune un «permis de faire circuler» son journal, en date du 8 septembre 1789. Le *Publiciste* sort des presses de l'imprimerie de la veuve Hérisant, rue Neuve-Notre-Dame. Le *Prospectus* et les cinq premiers numéros permettent de situer les enjeux, les atouts et l'écho de ce périodique qui va émerger parmi les nombreuses feuilles circulant dans le Paris révolutionnaire. Il est distribué par un libraire de la rue des Cordeliers, Dufour, qui avance les fonds, se charge de l'exploitation commerciale du journal en compagnie de ses confrères, mais touche les trois quarts du produit des ventes.

Des débuts modérés

Le *Publiciste parisien* se présente au début comme une relation des débats de l'Assemblée constituante, assortis de remarques, commentaires et critiques de l'auteur. Le premier numéro, par exemple, analyse les opinions des députés sur la Constitution, en particulier sur la question d'une ou deux assemblées, le contenu et les limites du veto royal, la permanence ou non des États généraux. Marat semble d'abord respecter les idées des orateurs, faisant crédit à Robespierre et à La Fayette pour la défense du marquis de La Salle, qui aurait commis une négligence mineure à leurs yeux. Le journaliste en appelle à la séparation des pouvoirs et à la constitution d'un tribunal composé de soixante délégués des districts parisiens, pour flétrir ou réhabiliter la mémoire des «victimes de la populace effrénée [...]» [sic], au nom des honnêtes citoyens. Il demande que cesse le «silence des



Jean-Baptiste Lesueur, *Le triomphe de Marat*, 24 avril 1793, gouache sur carton découpé collé sur une feuille de papier lavée de bleu (36 x 53,5 cm), vers 1793.

Musée Carnavalet.

Cette gouache représente Marat porté en triomphe après son acquittement par le Tribunal révolutionnaire, le 24 avril 1793. Les sans-culottes (femmes et enfants) et les Jacobins sont les amis du conventionnel.





Tableau attribué à Fougeat, *Pompe funèbre de Marat à l'église des Cordeliers, le 16 juillet 1793*, huile sur toile (59 x 73 cm), exposé au salon de 1793. Musée Carnavalet.

Ce tableau attribué à Fougeat, élève de David, a été présenté au concours de l'an II. Pour certains, il reproduit les codes de la représentation des pompes funèbres des rois de France. Il complète les récits de la presse parisienne à propos de ces obsèques qui ont mobilisé une foule de citoyens entre dix-huit heures et deux heures du matin, les 16 et 17 juillet 1793.